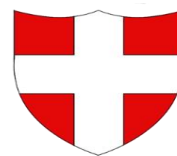
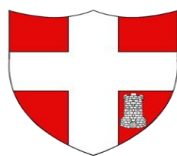


# MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

Tarentaise - Chablais - Haute-Savoie - Faucigny - Savoie Propre - Genevois - Maurienne



Pourquoi le M.C.V.S.

RASSEMBLER – RESTAURER – BENEFICIER.

Notre TERRITOIRE possède des droits attribués par les puissances.

Le M.C.V.S. existe, si cela vous interpelle ADHEREZ pour les retrouver.

*Lâcher de ballons Aux Villards-sur-Thônes, lors de notre rassemblement à la salle polyvalente pour fêter la saint Maurice d'Agaune, patron de la Savoie.*

*Ambiance chaleureuse, un orchestre, une loterie, qui ont ravi nos convives.*

*Tous repartis à regret que la soirée soit déjà terminée.*

*Une journée réussie.*

*Les ballons ont été retrouvés au Lac de COME en Lombardie, (nord de l'Italie).*

*Un autre lancer de ballons à Chambéry le samedi matin devant le Sénat qui a été retrouvé à la Compote en Bauge (Savoie).*



Notre permanence tous les samedis matin de 10 h à 12 h sur le parvis du Sénat (Tribunal de Chambéry)  
Nous sommes essentiellement actifs et agissants

Halte à la sous-france - que vive la Savoie Fédérale.

Savoisiennes, Savoisiens, vous devez aider et défendre les maires de nos petites communes de montagne.

La France veut supprimer ces petites communes au profit des métropoles pour des raisons qui nous échappent.

Nous ne pouvons l'accepter, car ce serait donner quitus au tout tourisme dans nos montagnes

Ces maires restent encore les seuls à pouvoir nous protéger de ce fléau, en conservant des lieux de plein air, vierges de toute urbanisation.

Nos montagnes doivent être défendues du grand n'importe quoi du tourisme à tout prix pour éviter que des grands illuminés comme à Courchevel qui ont dépensé des sommes insensées afin de créer une route pour accéder au sommet de la Saulire !!! Pour satisfaire une poignée d'individus qui trouvent la montée à pied un peu trop difficile.

Savoisiennes, Savoisiens, ça fait 158 ans que nous baissons les pantalons devant l'occupant, ne serait-il pas le moment de montrer au monde que nous existons, que le Savoyard que nous sommes devenu peut, être capable de manifester son impatience devant le mépris d'un pouvoir qui n'a jamais respecté ses engagements et sa parole vis-à-vis de notre PAYS.

Pierre BIGUET

## L'INSTRUCTION AVANT 1790 - (suite du bulletin N° 3)

De nombreux documents législatifs témoignent de l'intérêt que les Princes de Savoie ont toujours porté à la bonne direction de l'enseignement populaire.

L'exiguïté du budget général à ces temps reculés rendait impossible pour le Trésor un crédit régulièrement inscrit pour ce service mais l'administration supérieure a constamment entouré *les petites écoles* d'encouragements et de la protection qu'elles méritaient si bien.

Au Moyen Age, même les hommes les plus favorisés par la naissance ne savaient pas lire et ils étaient obligés de recourir aux clercs et aux moines. C'est ainsi que l'Eglise dernier asile du savoir, s'occupa de le répandre de nouveau.

En 1179, le **Troisième Concile de Latran** rendit le décret suivant :

« L'Eglise de Dieu étant obligée, comme bonne et tendre mère, de pourvoir aux besoins corporels et spirituels des indigents, désireuse de procurer aux enfants pauvres la faculté d'apprendre à lire et de s'avancer dans l'étude, ordonne que chaque cathédrale ait un maître chargé d'instruire gratuitement les clercs de cette église et les écoliers pauvres, et qu'on lui assigne un bénéfice qui, suffisant à sa subsistance, ouvre ainsi la porte de l'école à la jeunesse studieuse. Un écolâtre sera rétabli dans les autres églises et dans les monastères où il y avait autrefois des fonds affectés à cette destination. »

En 1215, le **Quatrième Concile de Latran** renouvela ses prescriptions

Vers l'an 1400 dans le **Traité de la Visite des Diocèses** l'illustre Gerson conseillait aux évêques de s'enquérir si chaque paroisse possédait une école ; comment les enfants y étaient enseignés, et d'en établir où il n'y en a pas.

En 1546 le **Concile de Trente**. C'est après ce Concile et surtout au moment où l'hérésie de Calvin mettait en péril la foi des populations savoisiennes, que le clergé chargé du pays se leva pour combattre l'erreur, en se chargeant en quelque sorte partout de l'enseignement de tous les degrés. C'est de cette époque, que datent pour les régions alpestres, les si nombreuses créations de **vicaires-régents** qui y ont fait tant de bien, non seulement pour la conservation des saines doctrines et la diffusion de l'instruction élémentaire, mais en ouvrant souvent à des intelligences ignorées les portes des sciences dans lesquelles elles devaient s'illustrer plus tard.

En 1563 en ordonnant le rétablissement des cours de théologie dans les églises cathédrales et dans les monastères et la création des séminaires dans chaque diocèse, le **Concile de Trente** fut le signal d'un nouveau développement de l'enseignement public. **L'instruction des prêtres sortis, presque tous, eux-mêmes du peuple, devait produire et produisit celle du peuple.** Les curés furent d'abord les seuls instituteurs et précédèrent les maîtres laïques dans les petites écoles de paroisses et de hameaux, auxquels ils furent les premiers à consacrer leur dévouement et souvent leur patrimoine.

« D'après Alexis de Jussieu ». Colette BIGUET

Suite au prochain numéro .../...

Vous désirez vous procurer un  
**Jeu de support de plaque d'immatriculation,**  
**Une carte d'identité, ou**  
**Adhérer à notre mouvement ?**

Contactez nos Vice-présidents, ainsi que les personnes citées en fin de bulletin ou simplement sur notre site internet [etatfederaldesavoie.com](http://etatfederaldesavoie.com)



## PETITE MISE AU POINT par PIERRE BIGUET

Au nom du M.C.V.S. et du M.C.SE, je tiens à répondre à la question récurrente à savoir notre position sur l'Europe d'aujourd'hui. Le M.C.V.S. et le M.CSE., sont de toute façon européens, puisque notre territoire est au centre de cette Europe. Au même titre que la Suisse et que demain avec le retour à la souveraineté notre territoire la Savoie sera toujours au centre de l'Europe, d'autant qu'économiquement il n'est pas envisageable de l'ignorer, comme notre voisin la Suisse.

Le M.C.V.S. et le M.C.SE défendent et défendront toujours cette ligne. Le M.C.V.S. et le M.C.SE. ne prendront pas d'option sur l'Europe administrative, laissant le choix aux citoyens de ce territoire d'y adhérer ou non, une fois la reconnaissance de notre territoire par des pays tiers.

Par contre le M.C.V.S. et le M.C.SE critiqueront évidemment les options politiques de l'Europe actuelle qui n'autorise pas l'expression citoyenne sur la liberté du choix de leur territoire de résidence.

Le M.C.V.S. et le M.C.SE n'ignorent pas que les richesses appartiennent aux territoires et en Savoie nous avons bien l'intention de les exploiter nous-même et non pas d'accepter que ce soit ceux qui arrivent de l'extérieur qui en bénéficient le plus.

Notre histoire est millénaire et nous ne pouvons pas accepter qu'en deux générations le sort de notre territoire soit lié à une colonisation et à un envahissement incontrôlé.

Pour nous gens de Savoie notre avenir c'est la protection de nos montagnes et de nos terres arables, de nos ruisseaux, de nos sources et de notre vie adaptée à notre géographie si particulière.

Les autres ne viennent que pour l'argent puisque notre territoire s'y prête. Le reste leur est indifférent, puisque c'est une population nomade qui repart bientôt plus vite qu'elle n'est venue pour faire leurs petites ou grosses affaires sans pour cela amener du positif à la Savoie, bien au contraire, il n'y a qu'à constater l'augmentation des coûts du bâti et du non bâti.

Nous devons rester les pieds sur terre et préparer un avenir digne de notre territoire dans un esprit d'équité et d'équilibre.

### EPHEMERIDES

1<sup>er</sup> octobre 1589 :

*Traité de Nyon, en vertu duquel le Duc de Savoie, rentre en possession du Chablais et fait la paix avec Berne.*

*Evian fut de nouveau occupé par les Valaisans, mais au nom et pour le Duc de Savoie qui avec une armée de douze mille hommes, reconquit le Chablais et fit la paix avec Berne.*

2 octobre 1822 :

*Le magistrat de la réforme notifie aux juges de mandement qu'ils aient les fonctions de réformateurs dans les lieux où il n'en est pas établi de spéciaux.*

### RECETTE DE SAVOIE : Soupe verte d'Albiez

6 personnes

Préparation : 20 mn

Cuisson : 30 mn

Ingrédients :

2 poignées de petits pois écosés (garder les cosses)

100 g d'herbes à soupe

200 g de fèves

200 g de pomme de terre.

Un bouquet de cerfeuil

2 cuil. à soupe de crème

Sel, poivre

Beurre.

Ebouillanter 5 mn les fèves.

Les égoutter.

Dans une casserole, faire fondre un gros morceau de beurre. Ajouter les herbes à soupe, les cosses de petits pois, 6 cosses de fèves. Cuire 10 mn à feu doux.

Ajouter les pommes de terre et les petits pois. Couvrir d'eau. Assaisonner et cuire 20 mn.

Oter la peau des fèves. Les mettre dans la soupe. Mixer le tout.

Verser dans la soupière en délayant la crème fraîche. Ajouter le cerfeuil ciselé.

Servir avec un ROSE de SAVOIE

### A PROPOS du « LYON-TURIN »

Le journal le « dauphiné ligoté » du 30 septembre dernier titrait sur l'une de ses pages, « LYON-TURIN » : le tunnel actuel est presque saturé.

Mais, tout d'abord, il est nécessaire de nommer le tunnel historique par son vrai nom : le tunnel du Fréjus, son tracé se situe sous le massif du même nom ; c'est par habitude que nos anciens l'ont appelé tunnel du Mont Cenis car avant l'achèvement des travaux le trafic passait par le col.

#### PRESQUE SATURE ?

Qu'en est-il aujourd'hui !

D'importantes modifications ont été apportées au tunnel de Germain Sommeiller, entre autres, l'abaissement de la plateforme des voies et certains élargissements permettant le gabarit C... ! travaux qui se sont achevés fin 2010, donc récents.

Naturellement les infrastructures en amont ont subi elles aussi la mise au gabarit notamment le portail de certains souterrains, là où les véhicules les plus longs pouvaient engager le gabarit.

A ce jour la ligne historique Victor Emmanuel est opérative.

Qu'assistons-nous aujourd'hui : la fréquentation du tunnel routier est en baisse puisque l'on compte 1 205 000 passages alors qu'il y a dix ans il s'élevait à 1 541 000 camions soit 25,7 millions de tonnes, une régression de 22 pour cent.

Conjointement, le trafic ferroviaire a baissé de 25 pour cent passant de 8,4 millions de tonnes à seulement 2,4 millions de tonnes.

Grâce aux travaux effectués sur la ligne historique, le tonnage de saturation s'élèverait à 28 millions de tonnes.

Nous sommes en droit de nous poser la question de l'utilité d'un nouveau tunnel !

Des dépenses pharaoniques, 40 milliards, pourraient être évitées grâce aux travaux entrepris sur la ligne historique.

Est évoqué la sécurité, on édite de nouvelles consignes comme de ne pas faire se croiser un convoi de fret et un de voyageurs ?

Il est vrai que cette ligne a connu la plus grande catastrophe du siècle dernier ; une rame de marchandises chargée de munitions, attelée aux voitures de voyageurs et des moyens de traction bien insuffisants !

Il est vrai que les rampes de 30 à 35 pour mille éprouvent les motrices ; souvent en double traction, plus ou moins une machine en pousse.

Mais les techniques actuelles s'affranchissent de ces problèmes.

Nos voisins suisses intercalent au sein de la rame des wagons eux même moteurs, soulageant ainsi les motrices sans oublier des efforts au niveau des attelages plus faibles donc plus de sécurité.

La pierre angulaire du chemin de fer est le roulement ; tous ont un jour poussé une brouette chargée sur terrain meuble et ont pu apprécier la différence lorsque la roue était de nouveau en contact avec un sol ferme.

La roue métallique se comporte de même, le coefficient de roulement très faible a un avantage conséquent diminuant l'effort de traction, d'où une diminution importante d'énergie.

1000 Ch pour 1000 tonnes remorquées en palier alors qu'un camion de 400 à 500 Ch remorque un véhicule chargé de seulement 30 tonnes tout au plus.

Par contre un autre problème physique naît de cette propriété : l'adhérence rail roue, bien moins favorable qu'une pce caoutchouc sur un autre matériau.

C'est pourquoi il est nécessaire d'utiliser des locomotives lourdes tout en ayant une charge à l'essieu acceptable par la voie, des motrices adaptées à ce travail, pas forcément des engins polyvalents.

A propos de voies naturellement les rails ont été renouvelés et armés de coupons de 60kg/m les plus lourds et résistants. Alors serait-ce le lobby des transports ferroviaires et celui des routiers qui s'affrontent ? Combat ou d'autres entrepreneurs et leurs financiers tentent de tirer à leur profit au détriment de notre pays la SAVOIE.

En effet les conséquences ne sont point évoquées, depuis longtemps nous savons que le Fréjus contient beaucoup d'amiante et d'uranium... ! et ou seront déversés ces déblais : sur nos malheureuses terres de montagne au grand mépris de ces responsables !

NON au nouveau « LYON-TURIN » car si la ligne historique avait à charge de relier le Piémont à la Savoie, demain cette nouvelle ligne ne fera que la traverser, la sabrer sans rien amener à notre TERRITOIRE.

L'autonomie de gestion est bien présente au sein de sa politique et le mouvement SAVOIE FEDERALE s'opposera à cette entreprise puisqu'elle agit sans concertation au détriment des populations pour un profit de certains.

Une attention toute particulière doit être portée à nos voisins du Val de Suze ... leur militantisme devrait susciter chez les habitants de la province de Maurienne une réaction semblable alors que certains élus restent indifférents à l'avenir de leurs concitoyens, triste... !

Maurice RAVAZ

## **RETROUVONS ENSEMBLE LA SOUVERAINETE DE NOTRE TERRITOIRE**

**Adhérer au Mouvement Citoyen des Voix de Savoie pour :**

- Retrouver notre territoire.
- Restaurer notre identité Savoisiennne.
- Retrouver nos titres et nos racines.
- Bénéficier de nos institutions.
- Retrouver notre neutralité et nos droits.

Pour cela contactez :

Evelyne HARLAY - eve.harlay26@gmail.com

Dominique NOYEAU - dominiquenoyeau@orange.fr

Pierre BIGUET - 73popu@orange.fr

Colette BIGUET - 06.15.89.21.50

Et aussi tous les responsables de province.

### **PETITE ASTUCE**

Pour nettoyer facilement et directement la pierre de votre appareil à Pierrade :

Dès que le souper est terminé et que la pierre est encore à moitié chaude, on coupe un citron en deux et on frotte la pierre avec ce citron, cela a pour effet de figer les croûtes de graisses collées, ensuite il ne vous reste plus qu'à racler la pierre à l'aide d'un petit grattoir approprié et votre Pierrade est nettoyée.

Cela prend 5 minutes maximum et vous permet de différer au lendemain un petit rinçage à l'eau de la pierre.

Le mouvement Citoyen des Voix de Savoie, vous souhaite d'agréables fêtes

De fin d'année dans la joie avec les vôtres.

[www.mcvs.com](http://www.mcvs.com)

**BULLETIN TRIMESTRIEL DU MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE**

**N° 04 – 4ème trimestre 2018**